



Studio Pole Dance Forever



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Objet du contrat

Après avoir visité les installations du studio et avoir pris connaissance des prestations proposées, l'abonné(e) déclare souscrire un contrat d'abonnement POLE DANCE FOREVER à durée indéterminée nominatif et incessible l'autorisant à pratiquer les disciplines proposées avec un accès qui se limite au nombre de cours inclus dans l'abonnement choisi et selon un prix et des modalités financières indiquées en première page.

L'abonné dispose d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la date de signature du présent contrat pour l'annuler.

2. Le contrat POLE DANCE FOREVER à Durée indéterminée / Solde des cours

La durée doit s'entendre comme une durée d'un an ou 6 mois (en fonction de l'abonnement choisi) ouvrant droit à une résiliation de la part de l'abonné(e) seul(e), au-delà d'une période incompressible de 6 mois/1 an (en fonction de la durée de l'abonnement choisi) telle que définie aux conditions particulières du présent contrat. L'arrêt des prélèvements n'est soumis à aucun préavis et intervient à la date de réception du courrier recommandé de résiliation.

Si l'abonné n'a pas signalé son souhait de résilier le contrat, l'abonnement est alors automatiquement renouvelé par tacite reconduction chaque mois pour une durée de 1 mois et ce jusqu'à la réception via recommandé d'une demande de résiliation de l'abonné qui donne lieu à l'émission d'une facture de clôture calculée en l'avantage de la société soit au prorata du temps écoulé ou du nombre de cours consommé.

Après la signature du contrat, un accès à la plateforme de réservation des cours en ligne sera activé au nom de l'abonné(e). Le solde des cours sur la plateforme sera alors crédité du nombre de cours prévus au contrat. Ces cours sont donc à utiliser sur la période prévue au contrat (1 an ou 6 mois) et sont évidemment reportables d'un mois sur l'autre.

A la fin de l'abonnement, le solde des cours est réinitialisé au nombre de cours prévus dans l'abonnement.

Les cours non utilisés durant la validité de l'abonnement (1 an ou 6 mois) ne sont pas reportables d'une année sur l'autre ou d'une période de 6 mois sur l'autre dans les cas d'abonnement 6 mois.

3. Cas particulier des pack découverte 10 cours / Yoga Aerien 10 cours ou 20 cours

- a. Les règles concernant les abonnements de 6 mois ou 1 an ne s'appliquent pas aux packs cités dans cette section.

Le règlement des packs est à faire en 1 fois ou 3 fois sans frais (selon accord du studio) directement au studio au moment de l'achat. Chaque pack possède une durée de validité au-delà de laquelle, les cours non utilisés sont perdus

4. Garantie du prix

Pendant toute la durée du contrat, le prix fixé aux présentes est garanti en euros constants

En cas d'interruption du contrat à l'initiative de l'abonné(e) et quelle qu'en soit la cause ou la durée à l'exclusion d'un cas de force majeure (Article 13), le studio se réserve la possibilité de réviser, le cas échéant, le prix de l'abonnement mensuel lors de la réactivation du contrat

Le prix de l'abonnement est également révisé au terme de la période minimale d'engagement en cas de changement de situation de l'abonné (retour à l'emploi, ou changement d'âge). Dans de tel cas, les éventuelles remises prévues lors de la signature du contrat deviennent obsolètes.

5. Conditions d'accès

L'abonné(e) qui possède un abonnement en cours de validité, est autorisé à pénétrer dans les locaux du studio et à profiter des différents cours proposés.

L'abonnement donne le droit d'accès à tous les types de cours, moyennant le respect des âges. Un enfant ne peut participer à un cours adulte et vice-versa (Notamment, les cours « Exotic dance » sont réservés exclusivement aux personnes majeures de sexe féminin).

Le planning des cours est mis en ligne sur www.poledanceforever.fr. Le studio pole dance forever se réserve le droit d'apporter des éventuelles modifications dans le planning des cours en fonction de l'influence ou en cas de force majeure. Ces changements sont portées à la connaissance de l'abonné(e) au minimum 1 semaine avant. Le planning des cours peut être également révisé et mis à jour chaque trimestre.

Le studio sera fermé à certaines périodes de l'année pour cause de congés annuels. (Vacances de Noël, d'hiver, de printemps et 5 semaines en été, jours fériés et ponts)

L'abonné(e) s'engage à adopter en toutes circonstances une attitude et une tenue correcte à l'égard de tous et à établir des relations basées sur le respect d'autrui (voir règlement intérieur)

6. Règlement intérieur

Le règlement intérieur est remis à l'abonné(e) à la signature du présent contrat et/ou affiché au studio.

7. Prélèvements

Chaque rejet de prélèvement entraîne la facturation de "Intérêts de retard" d'un montant de 9€, reporté sur votre prochaine facture.

8. Vestiaire/Dépôt

Il est rappelé expressément à l'abonné(e) que les vestiaires ne font l'objet d'aucune surveillance spécifique. L'abonné(e) reconnaît ainsi avoir été parfaitement informé des risques encourus par le fait de placer des objets de valeur dans les vestiaires communs

9. loi informatique et libertés

L'abonné(e) a le droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données de son dossier.

